

Situation trimestrielle de SICAV PLUS
Arrêtée au 31 mars 2003

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2003

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 31 Janvier 2003, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la Société «SICAV- PLUS» pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2003.

2- Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.

3- Cet examen a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

4- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 mars 2003 font apparaître un total du bilan de D : 3.232.401, un actif net de D : 3.008.581 et un bénéfice de la période de D : 17.493.

Ces états, ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPVCM.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

5- Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers trimestriels de la Société « SICAV-PLUS » arrêtés au 31 mars 2003 tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société et les changements intervenus dans cette situation pour la période close à cette date.

Tunis, le 25 avril 2003

Le Commissaire aux Comptes

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2003

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>ACTIF</i>	Note	31/03/2003	31/03/2002	31/12/2002
Portefeuille-titres	4	1 573 198	705 100	1 191 376
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		241	705 100	329
Obligations et valeurs assimilées		1 422 548	-	1 139 377
Titres d'OPVCM		150 409	-	51 670
Placements monétaires et disponibilités		1 657 329	317 925	618 826
Placements monétaires	6	1 832 727	53 989	617 820
Disponibilités		(175 398)	263 936	1 006
Créances d'exploitation		-	2 230	-
Autres actifs		1 874	1 785	2 200
TOTAL ACTIF		3 232 401	1 027 040	1 812 402
<i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	8	3 947	3 220	3 433
Autres créditeurs divers	9	219 873	884	986
TOTAL PASSIF		223 820	4 104	4 419
<i>ACTIF NET</i>				
Capital	12	2 877 856	1 001 565	1 745 955
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		102 211	25 063	-
Sommes distribuables de l'exercice		28 514	(3 692)	62 028
ACTIF NET		3 008 581	1 022 936	1 807 983
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 232 401	1 027 040	1 812 402

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2003	Période du 01/01 au 31/03/2002	Année 2002
Revenus du portefeuille-titres	5	14 820	-	41 319
Dividendes		-	-	28 190
Revenus des obligations et valeurs assimilées		14 820	-	13 129
Revenus des autres valeurs		-	-	
Revenus des placements monétaires	7	6 966	2 051	19 317
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		21 786	2 051	60 636
Charges de gestion des placements	10	(4 385)	(3 389)	(13 137)
REVENU NET DES PLACEMENTS		17 401	(1 338)	47 499
Autres produits		-	-	(5 269)
Autres produits		13	-	-
Autres charges	11	(524)	(214)	(1 107)
RESULTAT D'EXPLOITATION		16 890	(1 552)	46 392
Régularisation du résultat d'exploitation		11 624	(2 140)	15 636
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		28 514	(3 692)	62 028
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(11 624)	2 140	(15 636)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		603	105 140	327 510
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres			(215 854)	(512 054)
RESULTAT DE LA PERIODE		17 493	(112 266)	(138 152)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		Période du 01/01 au 31/03/2003	Période du 01/01 au 31/03/2002	Année 2002
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		1 973	17 493	(112 266) (138 152)
Résultat d'exploitation		6 061	16 890	(1 552) 46 392
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(2 541)	603	105 140	327 510
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(1 547)	-	(215 854)	(512 054)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		-	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		0	1 183 105	(322 962) 487 971
Souscriptions				
- Capital	-	1 793 576	353 169	3 872 240
- Régularisation des sommes non distribuables	-	549	(35 431)	(544 286)
- Régularisation des sommes distribuables	-	77 462	4 697	102 602
- Droits d'entrée	-	-	-	-
Rachats				
- Capital	-	(662 713)	(659 708)	(3 258 945)
- Régularisation des sommes non distribuables	-	(114)	28 010	403 327
- Régularisation des sommes distribuables	-	(25 655)	(13 699)	(86 967)
- Droits de sortie	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET		1 973	1 200 598	(435 228) 349 819
ACTIF NET				
En début de période		833 513	1 807 983	1 458 164
En fin de période		835 434	3 008 581	1 022 936
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période		17 952	55 942	39 120
En fin de période		17 952	92 176	55 942
VALEUR LIQUIDATIVE		46,537	32,640	33,307
TAUX DE RENDEMENT		0,23%	0,99%	(10,64%) (13,29%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELSAU 31 Mars 2003

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2003, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Mars 2003 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2003, à D: 1.573.198, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2003	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		358	241	0,01%
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés admis à la cote		358	241	0,01%
<u>Actions</u>				
PBHT	50	358	241	0,01%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		1 392 125	1 422 548	47,28%
Obligations des sociétés		335 623	342 179	11,37%
AIL 99	800	62 623	64 086	2,13%
TL 2002-2	1750	175 000	175 114	5,82%
TUNISIE FACTORING 02	980	98 000	102 979	3,42%
Bons du trésor assimilables		1 056 503	1 080 369	35,91%
BTA 09/2004	600	594 010	612 355	20,35%
BTA 01/2005	465	462 493	468 014	15,56%
Titres d'OPCVM		148 077	150 409	5%
TUNISIE SICAV	754	148 077	150 409	5%
Total		1 540 560	1 573 198	52,29%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 14.820 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2003, contre un solde nul pour la période du 01.01 au 31.03.2002, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2003	Trimestre 1 2002
<u>Dividendes</u>		
des actions et valeurs assimilées admises à la cote	-	-
des actions et valeurs assimilées non admises à la cote		
des titres OPCVM	-	-
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	2 466	-
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts des BTA	12 354	-
TOTAL	14 820	-

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2003 à D : 1.832.727 contre D: 53.989 au 31.03.2002, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2003	% Actif net
Dépôt à vue		1 512 910	1 515 996	50,39%
Amen bank posteur		1 508 910	1 511 748	50,25%
Amen bank siège		4 000	4 248	0,14%
Bon du trésor à court terme		310 344	316 731	10,53%
Souche 52 S 7/10/2003	130 000	122 517	125 118	4,16%
Souche 52 S 4/11/2003	200 000	187 827	191 613	6,37%
Total général		1 823 254	1 832 727	60,92%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2003 à D : 6.966, contre D : 2.051 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2002, et présente le montant des intérêts courus au titre du premier trimestre 2003 sur les dépôts à vue et les bons du trésor à court terme, et se détaille comme suit :

	Trimestre 1 2003	Trimestre 1 2002
Intérêts des bons du trésor à court terme	4 065	-
Intérêts des dépôts à vue	2 901	2 007
Intérêts des dépôts à terme	-	44
TOTAL	6 966	2 051

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique présente au 31 mars 2003 un solde de D: 3.947 contre D: 3.220 au 31 mars 2002 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 janvier 2003 au 31 mars 2003 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2003</u>	<u>31/03/2002</u>
Montant HT	3 716	2 872
TVA	669	517
Total TTC	<u>4 385</u>	<u>3 389</u>
Retenue à la source	438	169
Net à payer	<u>3 947</u>	<u>3 220</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2003 à D : 219.873, contre D: 884 au 31 mars 2002 et se détaille ainsi :

31/03/2003 **31/03/2002**

Redevance CMF au 31.03.2003	251	60
Retenues à la source sur commissions à payer	438	169
Achats de titres à payer	214 582	-
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31.03.2003	3 947	-
Autres	655	655
<u>Total</u>	<u>219 873</u>	<u>884</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2003 à D: 4.385 contre D: 3.389 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du 1er trimestre 2003.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/01 au 31/03/2003 à D: 524 contre D: 214 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2002 et correspondent à la redevance du CMF.

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 mars 2003, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2002

Montant	1 745 955
Nombre de titres	55 942
Nombre d'actionnaires	549

Souscriptions réalisées

Montant	1 793 576
Nombre de titres émis	57 468
Nombre d'actionnaires nouveaux	103

Rachats effectués

Montant	(662 713)
Nombre de titres rachetés	(21 234)
Nombre d'actionnaires sortants	(18)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	603
Régularisation des sommes non distribuables	435

Capital au 31-03-2003

Montant	2 877 856
Nombre de titres	92 176
Nombre d'actionnaires	634